JUIN 2020 19_RES_020



REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

à la résolution Raphaël Mahaim et consorts – Soutenons les jeunes qui se mobilisent pour le climat!

Rappel de la résolution

Le Grand Conseil vaudois tient par la présente résolution à apporter son plein soutien aux jeunes qui se mobilisent pour le climat et qui réclament un changement profond dans les politiques climatiques, pour l'avenir de notre planète et des générations futures. Le Grand Conseil invite le Conseil d'Etat à auditionner une délégation de ces jeunes, ainsi que de la Commission cantonale des jeunes à brève échéance et ensuite à prendre en compte leurs revendications dans le plan climat cantonal en cours d'élaboration. "

(Signé) Raphaël Mahaim et consorts

Réponse du Conseil d'Etat

Conformément à la résolution adoptée par le Grand Conseil, une délégation du Conseil d'Etat (composée de sa Présidente, et des Cheffes des Départements du Territoire et de l'Environnement, et de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture) a reçu à quatre reprises entre février et septembre 2019 une délégation des jeunes mobilisés pour le climat (par l'intermédiaire du collectif « Climate Strike Vaud »), une délégation de la Commission de jeunes du canton de Vaud, ainsi qu'une délégation de l'association des représentants de la jeunesse suisse auprès des Nations Unies (Swiss Youth for Climate).

Ces trois délégations ont participé en parallèle à divers ateliers concourant à l'élaboration du Plan climat organisés par le Direction générale de l'environnement, et ont pu transmettre à ces occasions leurs propositions détaillées de mesures. Divers autres contacts ont par ailleurs eu lieu avec la Cheffe suppléante du Département du Territoire et de l'Environnement. Le DFJC a mis sur pied un groupe de travail, visant spécifiquement à l'intégration des questions climatiques et de durabilité dans le système de formation vaudois. Des représentants du mouvement de la grève pour le climat ainsi que de la Commission cantonale de jeunes y ont activement participé.

Les demandes et opinions, au demeurant parfois divergentes, de ces différents groupes ont ainsi été entendues et ont contribué à la dynamique ayant conduit à l'adoption du Plan climat de 1ère génération. Pour la préparation de la 2e génération du Plan climat, le Conseil d'Etat entend faire participer plus directement encore les milieux intéressés, dont les mouvements de jeunes, afin notamment de renforcer les conditions favorables à un cadre institutionnel permettant une protection renforcée du climat.

I	La présidente :	Le chancelier :
	N. Gorrite	V. Grandjean

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 17 juin 2020.